
02 oct

SGP : Présentation des marchés d'aménagement des gares et ouvrages annexes

Mardi 2 octobre 2018 - 08:30 > Mardi 2 octobre 2018 - 14:00

Lieu

Beffroy de Montrouge
2 place Emile Cresp
92190 Montrouge
France

Participant (0)

créé par :



[Compte archivé](#)

[Imprimer](#)

Dans le cadre de son partenariat avec la société du Grand Paris, les équipes CCI Business Grand Paris ont le plaisir de vous inviter à la réunion d'information relative aux futurs marchés d'aménagement des gares et ouvrages annexes lignes 15 sud, 16 et 17 du Grand Paris Express.

› les inscriptions se font directement auprès de la SGP : [ICI](#)

[Grand Paris Express](#)

PRÉSENTATION DES MARCHÉS D'AMÉNAGEMENT DES GARES ET OUVRAGES ANNEXES

Mardi 2 octobre 2018
de 8h30 à 14h00
Paris - Beffroi de Montrouge

JE PARTICIPE

* Invitation valable pour 2 personnes. Inscription obligatoire au plus tard le 29 septembre

La Société du Grand Paris organise un temps d'échanges et d'information relatif au lancement des marchés d'aménagement tous corps d'état des gares et ouvrages annexes des lignes 15 Sud, 16 et 17 du Grand Paris Express.

8h30

Accueil café

9h15

Le Grand Paris Express, le chantier du siècle

Bernard Cathelain, membre du directoire

Le référentiel de conception des gares du Grand Paris

Julien Torres, responsable d'étude architecture

Les marchés de système et de sécurité

Christophe Villard, directeur système et sécurité

10h15

Pause café

10h30

Les marchés d'aménagement tous corps d'état

Maryse Rozier-Chabert, cheffe de projet secteur ligne 15 Sud

Roger Ndouop Moku, directeur de projet adjoint ligne 16

Xavier Duclairoir, directeur de projet ligne 17

Cadre général et organisation des consultations

Serge Dupont, directeur industrie et achats

Vos questions, nos réponses

12h00

Conclusion

Thierry Dallard, président du directoire

12h10

Échange autour d'un cocktail déjeunatoire

A noter : nous organiserons à l'automne avec la Direction des achats de la SGP

une série de réunions sur les territoires franciliens. Les premières dates concerneront les départements de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne